

Formation : Tuteur Entreprise

Formation mixte - alternance de temps de formation synchrone et asynchrone

La formation Tuteur Entreprise permet d'intégrer un dispositif de formation où l'accompagnement individuel devient un levier de réussite. Cette formation apporte le savoir-faire et les outils nécessaires à l'accompagnement de stagiaires en formation CQP ALS.

A qui s'adresse cette formation ?

Toute personne volontaire, désireuse d'accompagner, de guider un stagiaire en formation CQP ALS durant ses temps d'alternance. La mission du tuteur est avant tout pédagogique, avec comme objectif le transfert des compétences en situation professionnelle. Le tuteur est un pilier dans le parcours de formation CQP ALS qui doit aboutir à une insertion professionnelle.

Les prérequis

Les prérequis sont les suivants :

1. Être titulaire d'une certification professionnelle dans le domaine des activités visées par l'option choisie du CQP ALS
2. Justifier de deux années d'expérience professionnelle réalisées dans le champ de l'encadrement sportif en lien avec l'option choisie du CQP ALS.
3. Être à jour de sa carte professionnelle d'Educateur Sportif (fournir une impression datée du site EAPS)
4. Être volontaire pour tutorer un stagiaire CQP ALS au cours de la formation Tuteur

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée

Avant la formation

Un temps de positionnement sera proposé en amont de la formation afin d'échanger avec un formateur sur vos attentes et besoins en formation

Objectifs de la formation

1. L'accueil d'un apprenant dans le cadre de sa formation en alternance CQP ALS
2. La posture du tuteur
3. L'accompagnement dans le développement des compétences de l'apprenant CQP ALS pour aller vers l'autonomie
4. L'évaluation tout au long du processus de formation

Contenus de la formation

Bloc de compétences 1 : L'accueil d'un apprenant dans le cadre de sa formation en alternance CQP ALS

- Présenter son activité professionnelle
- Intégrer le stagiaire dans la structure d'accueil
- Définir ensemble une organisation collaborative
- Planifier l'accompagnement en définissant les temps collaboratifs

Bloc de compétences 2 : La posture du tuteur

- Identifier les enjeux liés au tutorat
- Situer le rôle des différents acteurs dans l'accompagnement du stagiaire
- Définir les moyens d'échanges et de communication commun au tuteur et au tuteuré
- Connaître et s'approprier la charte tutorale

Formation : Tuteur Entreprise

Formation mixte - alternance de temps de formation synchrone et asynchrone

Bloc de compétences 3 : L'accompagnement dans le développement des compétences

- Identifier les objectifs de progression pédagogique
- Organiser des situations de travail formatrices adaptées à la progression pédagogique du stagiaire
- Accompagner la préparation des séquences d'animation
- Formuler des feedback en utilisant les techniques d'entretien et d'écoute active
- Faire émerger des pistes d'amélioration

Bloc de compétences 4 : L'évaluation tout au long du processus de formation

- Les différents types d'évaluation (formative, sommative et autoévaluation)
- Les outils d'évaluation et les obligations envers l'OF (grilles de certification)
- Mesurer l'écart entre le réalisé et l'attendu en termes de compétences
- Réaliser un bilan de son accompagnement

Moyens techniques et pédagogiques

La formation alterne des temps de formation synchrone à distance (sous forme de classes virtuelles) ou en centre de formation et des temps à distance. Des travaux pratiques vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.

Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.

Des classes virtuelles seront également proposées afin de vous apporter des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'accompagnement de l'apprenant CQP ALS ou toute autre demande.

Dans la mesure où la formation a lieu à distance, il est nécessaire d'avoir une bonne connexion internet et un ordinateur.

Modalités et délais d'accès

3 semaines avant le début de la formation.

Bulletin d'inscription disponible et téléchargeable sur notre site internet. (www.formationepgv.com)

Date(s), lieu(x) et découpage de la formation

- Positionnement téléphonique – présentation de la formation – QUIZ d'évaluation des connaissances

La formation s'organise comme suit :

- Classe virtuelle de lancement de la formation n°1 – 1h30 – Mardi 12 décembre 2023 de 12h30 à 14h
- Classe virtuelle n°2 : 1h30 – Mardi 16 janvier 2024 de 12h30 à 14h
- Classe virtuelle n°3 : 1h30 – Mardi 27 février 2024 de 12h30 à 14h
- Classe virtuelle n°4 : 1h30 – Jeudi 21 mars 2024 de 12h30 à 14h
- Classe virtuelle n°5 : 1h30 – Jeudi 18 avril 2024 de 12h30 à 14h
- Temps de formation à distance : 7h30 – du 12 décembre au 16 juin 2024
- Certification à distance : 1h00 par stagiaire le 30/05/2024

Formation : Tuteur Entreprise

Formation mixte - alternance de temps de formation synchrone et asynchrone

Les 16h00 de formation se répartissent de la manière suivante :

- Temps de formation synchrone sous forme de classes virtuelles : 7h30
- Temps de formation à distance : 7h30
- Certification à distance : 1h00

Adaptation du parcours de formation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ainsi que des équivalences. Ces adaptations éventuelles se feront lors du positionnement.

Nombre de participants

20 participants maximum

Directeur de formation

Cécile FARIA-SOARES

Formateurs et/ou Intervenants

Nos formateurs sont des professionnels et/ou experts dans leur domaine d'activité

Modalités de certification et validation

- Feuille d'émargement
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Evaluation formative :
 - Quiz / Questionnaires
 - Situations interactives (auto-évaluation)
 - Etude de cas

Modalités de certification et validation

Pour y accéder :

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation et avoir accompagné un apprenant en formation CQP ALS

Diplôme ou certification remis :

Au terme de la formation et suite à la certification, vous serez titulaire du :
« Certificat fédéral Tuteur Entreprise »

En fin de formation

Un compte rendu de tutorat ainsi qu'un entretien de certification permettront de valider la formation.

Formation : Tuteur Entreprise

Formation mixte - alternance de temps de formation synchrone et asynchrone

Points forts

- Un accompagnement personnalisé tout au long de la formation
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à un format 100% distanciel
- Des travaux pratiques tout au long de votre formation
- Des points de situation privilégiés avec un formateur pour mieux vous accompagner

Pour aller plus loin

Nous vous conseillons de suivre, après cette formation, une spécialisation dans les filières fédérales de la FFEPGV ou la formation de formateur « Conseiller de Formation »

Bénéfice métier

Acquérir une expertise fédérale dans le domaine de l'accompagnement individuel

Accompagner le stagiaire dans l'acquisition de compétences métier et partager son savoir-faire et ses connaissances

Intégrer une équipe de formateurs

Jouer un rôle central et essentiel dans le processus de formation.

Frais de formation

- **Frais d'inscription** : 25.00 €
- **Frais pédagogiques** : 640.00 € Prise en charge OPCO, 336.00 € Prise en charge personnelle
- **Frais de transport, Frais annexes** (hébergement, restauration) : à la charge du stagiaire ou du financeur

Renseignements et inscription

Contact de l'OF

formation.occitanie@comite-epgv.fr

05 34 25 77 90